

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

1. **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1037-26-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LE PARC SCIENTIFIQUE ET CERTAINES AUTRES DISPOSITIONS**
2. **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1038-03-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 1038-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LES NORMES DE LOTISSEMENT DANS LE PARC SCIENTIFIQUE**
3. **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1040-01-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1040-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS INDUSTRIELS ET AGRICOLES DANS LE PARC SCIENTIFIQUE**
4. **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1039-04-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 1039-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER DES OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DANS LE PARC SCIENTIFIQUE**
5. **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1037-27-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER L'USAGE SERVICE DE REMORQUAGE DANS LA ZONE PDA4-01 À LA SORTIE 74 DE L'AUTOROUTE**
6. **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1041-04-2022, MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 1041-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LES CONDITIONS D'OCCUPATION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL**
7. **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1044-03-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1044-2017, TEL QU'AMENDÉ, SUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX**

AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les projets de règlements numéro 1037-26-2022, 1038-03-2022, 1040-01-2022, 1039-04-2022, 1037-27-2022, 1041-04-2022 et 1044-03-2022, tel que plus amplement décrits ci-après.

Que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ces projets de règlements feront l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu lundi, le **25 avril 2022, à 19h00**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Le premier projet de règlement 1037-26-2022 vise à revoir les usages permis, le plan de zonage et les normes d'implantation dans le Parc Scientifique, obliger des aménagements biophiles pour les nouveaux projets de construction, préciser certaines normes applicables aux garages souterrains et aux entrées charretières.

Le premier projet de règlement 1038-03-2022 vise à modifier les normes de lotissement pour permettre les projets industriels intégrés dans le Parc Scientifique.

Le projet de règlement 1040-01-2022 vise à ajouter des critères d'évaluation au règlement relatif aux usages conditionnels pour certains usages industriels et agricoles dans le Parc Scientifique.

Le projet de règlement 1039-04-2022 vise à ajouter des objectifs et critères d'évaluation au règlement relatif aux PIIA pour les aménagements paysagers biophiles dans le Parc Scientifique.

Le premier projet de règlement numéro 1037-27-2022 vise à permettre l'usage service de remorquage dans la zone PDA4-01 à la sortie 74 de l'autoroute.

Le projet de règlement numéro 1041-04-2022 vise à modifier les conditions d'occupation d'un bâtiment résidentiel.

Le projet de règlement 1044-03-2022 vise à modifier certaines définitions de travaux municipaux visés par le règlement, certaines conditions relatives à une rue et certains documents requis pour l'émission de l'autorisation de prolongement d'infrastructures.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera les projets de règlements et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Les projets de règlement 1037-26-2022, 1038-03-2022 et 1037-27-2022 sont susceptibles d'approbation référendaire.

Certains articles de ces règlements sont applicables pour certaines zones et d'autres, sur tout le territoire de la ville de Bromont.

Une copie de ces projets de règlements sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi ou sur le site web de la ville sous cet avis public.

Donné à Bromont, ce 7^e jour d'avril 2022.

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate